

Nom du client : SANELEC
Adresse : Rue Warrimont 174d
CP + Ville : 4654 CHARNEUX

RAPPORT DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE À BASSE TENSION ET TRÈS BASSE TENSION

(Livre 1 - AR 08/09/2019) - DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉNERGIE

Résultat du contrôle : Conforme Risque de partialité : oui non

Demandeur : SANELEC - Rue Warrimont 174d - 4654 CHARNEUX

Propriétaire/exploitant ou gestionnaire :

Adresse de la visite : rue Toussaint 45 - 4458 FEXHE-SLINS

Responsable des travaux : Idem demandeur

Accompagnant externe :

Mission réalisée le : 03-02-26

N° Client Atlas :

N° d'affaire Atlas : /

Date du rapport : 03-02-26

N° ordre mission : 1601392

Ref. Socotec Avantage : /

Important :

Sauf avis contraire du Chef d'établissement, dûment notifié à SOCOTEC BELGIUM qui a émis le présent rapport, dans un délai de deux mois maximum à compter de la date d'envoi indiquée en page de garde, le contenu du présent rapport est considéré comme définitivement validé.

SOCOTEC BELGIUM ASBL

Chaussée de Tongres 257/12
4000 ROCOURT

Tél. : +32 (0)4 234 17 00

E-mail : inspection.belgium@socotec.com

www.socotec.be

N° de TVA: 0406.671.312

Agent(s) visiteur(s) : REALE S.

Agent(s) tutoré(s) :

Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,

Le Directeur de l'organisme agréé



Ing. Ph. BARBARY



Envie de donner votre avis sur nos services ?

Flasher le QR Code et compléter le questionnaire en ligne.

Votre avis nous intéresse fortement et conduira les changements à venir.

RAPPORT DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE À BASSE TENSION ET TRÈS BASSE TENSION (LIVRE 1 - AR 08/09/2019) - DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉNERGIE

Demandeur : SANELEC

Adresse : Rue Warrimont 174d - 4654 CHARNEUX

N° TVA : BE 0465324539

 TVA non assujetti

Propriétaire/exploitant ou gestionnaire :

Adresse : rue Toussaint 45 - 4458 FEXHE-SLINS

Responsable des travaux : Idem demandeur

Adresse : Idem demandeur

1. Identification de l'installation :

Adresse : rue Toussaint 45 - 4458 FEXHE-SLINS

 Code EAN :

5	4	N	C															
---	---	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

N° compteur : 19371370

 N° compteur (exclusif) nuit : /

 Compteur non-placé

 Cabine HT privée : oui non

 Type d'installation : unité d'habitation local (locaux) non-technique(s) d'un ensemble résidentiel

 production décentralisée autres :

 Installations spécifiques : photovoltaïque ≤ 10 kVA (7.112) borne de charge de véhicule(s) électrique(s) * piscine (7.2)

 balnéothérapie(s) sauna(s) (7.3) fontaine(s) (7.100) bassin(s) d'eau(x) (7.100)

2. Données du contrôle (prescription(s) règlementaire(s)) :

 Type de contrôle : Conformité avant mise en usage (6.4.) modification - extension importante

 Visite de contrôle (6.5.) avant renforcement d'une ancienne installation (8.4.1.)

 vente avec ancienne installation (8.4.2.) libre ancienne installation (8.4.3.)

 Date de réalisation : avant le 01/10/1981 à partir du 01/10/1981 et avant le 01/06/2020 à partir du 01/06/2020 01/06/2023

 * avant le 01/11/2022 après le 01/11/2022 application prescriptions chapitre 7.22

 Dérogation(s) : néant anciennes installations (8.2.1.) installations ancien RGIE (8.2.2.)

 installation entamée avant le 01/06/2023 sur déclaration du demandeur (6.5.8.1)

3. Données de l'installation :

 U_N (AC) : 1N400V 2X230V 3X230V 3N400V Autre:

 Prise de terre commune boucle de terre barre(s) de terre piquets de terre inconnue

 conducteur(s) enfoui(s) horizontalement, verticalement ou en oblique Autre:

 Type de schéma de mise à la terre : TT TN-S IT non défini

 Canalisation d'alimentation tableau principal : section 4 x 16 mm² - Type XVB

 Protection de branchement : I_N 21 A selon devis GRD I_{max} autorisé pour la validité du présent rapport

Nombre de tableaux : 1 Nombre de circuits (réserves compris) : 54

 Type de coupure générale : int. différentiel Autre :

Nombre	Différentiel(s)	I _N (A)	I _Δ (mA)	Type
1	IV	40	300	A
1	II	40	30	A

Nombre	Différentiel(s)	I _N (A)	I _Δ (mA)	Type

 Annexe(s) descriptive(s) : sans objet installation visitée installation(s) production décentralisée photos installations
 installation PV autre(s) donnée(s):

Référence des schémas et plans annexés : Ref: 242/260107/002 , A , 9 Folios , 07/01/26

 Référence du (des) plan(s) des installations de sécurité paraphé(s) pour réception : sans objet

 Référence du (des) plan(s) des installations critiques paraphé(s) pour réception : sans objet

 Référence de la liste des installations de sécurité - critique : sans objet

 Référence de la liste des voies d'évacuation : sans objet

 Autre(s) donnée(s) annexée(s) :

4. Résultats du contrôle (mesures, essais, et visuel) :

Prise de terre :	8,7 Ω	Isolement général :	3,34 MΩ	Continuité PE	OK	Liaison equipo. :	OK
Contacts dir. :	OK	Contacts indir. :	OK	I _N prot/Section conducteurs :	OK	Schémas :	OK
Matériel mobile :	OK	Diff.: bouton test :	OK	Boucle de défaut :	OK	Matériel fixe :	OK

INFRACTIONS :

 Néant

REMARQUES :

 Néant

NOTES :

 Néant

5. Conclusion :

- L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension. La prochaine visite de contrôle est à effectuer au plus tard avant : **03-2051**.
 Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation ont été datés et signés. Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) à courant différentiel à l'origine de l'installation ont été scellées.

Le Directeur de l'organisme agréé

Ing. Ph. BARBARY

Annexes à la conclusion du rapport :

Rappels des prescriptions réglementaires :

Le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant de l'installation électrique est tenu :

- a) d'en assurer ou d'en faire assurer l'entretien ;
- b) de prendre toutes mesures adéquates pour que les dispositions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension, le Livre 2 sur les installations électriques à haute tension et le Livre 3 sur les installations pour le transport et la distribution de l'énergie électrique soient en tout temps observés ;
- c) de conserver les documents de l'installation électrique dans un dossier, de le tenir à disposition de toute personne qui peut le consulter et de mettre à disposition une copie de ce dossier à tout éventuel locataire ;
- d) de transmettre le dossier de l'installation électrique au nouveau propriétaire, gestionnaire ou exploitant ;
- e) d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et du, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques ;
- f) de renseigner dans le dossier de l'installation électrique toute modification ou extension non importante survenue sur l'installation électrique ;
- g) de laisser réaliser par un organisme agréé un contrôle de conformité avant la mise en usage sur toute modification ou extension importante survenue sur l'installation électrique.

Dans le cadre des missions légales des organismes agréés, une copie de ce rapport est tenue pendant une période de 5 ans par l'organisme agréé. Cette copie est tenue à la disposition de toute personne autorisée légalement à la consulter. Pour de plus amples informations sur les prescriptions réglementaires ou plaintes, la Direction générale de l'Energie du Service public fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie (<https://www.economie.fgov.be>) est l'autorité compétente des organismes agréés.

DEVOIRS DU VENDEUR/NOTAIRE ET DE L'ACHETEUR LORS DE LA VENTE D'UNE HABITATION EQUIPEE D'UNE ANCIENNE INSTALLATION ELECTRIQUE :

1. Dès que le compromis est signé :

• Devoirs du vendeur/notaire :

- Le vendeur doit remettre le PV de la visite de contrôle et ses annexes au notaire **afin** que celui-ci l'ajoute dans le dossier de la vente;
- Le notaire doit faire mentionner dans l'acte- de vente les points suivants :
 - la date du PV de la visite de contrôle
 - le fait de la remise du PV de la visite de contrôle à l'acheteur

Si le PV de la visite de contrôle est négatif (l'installation non-conforme) :

- L'obligation pour l'acheteur de communiquer son identité et la date de l'acte de vente à l'organisme de contrôle agréé qui a exécuté la visite de contrôle de l'installation électrique.

2. Dès que l'acte de vente est signé :

• Devoir de l'acheteur :

- L'acheteur doit détenir le dossier de l'installation électrique (schémas, PV,...) en deux exemplaires ;

Si le PV de la visite de contrôle est positif (installation conforme) :

- L'acheteur doit laisser réaliser la prochaine visite de contrôle soit suivant le délai repris sur le PV de la visite de contrôle (maximum 25 ans après la date de la visite de contrôle) soit en cas de modification ou extension importante de l'installation électrique.

Si le PV de la visite de contrôle est négatif (installation non-conforme) :

- L'acheteur doit informer l'organisme de contrôle agréé qui a exécuté la visite de contrôle de son identité, de la date de l'acte de vente et du PV concerné ;
- Après la communication à l'organisme de contrôle, il reçoit automatiquement 18 mois à dater de l'acte de vente pour remettre en ordre l'installation électrique ;
- L'acheteur peut choisir un autre organisme de contrôle pour laisser réaliser le recontrôle dans le délai des 18 mois (vérification conformité de l'installation).

Pour de plus amples informations

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Énergie

Direction générale de l'Énergie – Haute surveillance des infrastructures et produits énergétiques

Adresse : Boulevard du Roi Albert II 16 1000 Bruxelles

Tél. 0800 120 33 / E-mail : gas.elec@economie.fgov.be

<https://economie.fgov.be>

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SOCOTEC BELGIUM :

1. Référence procédure(s) interne(s) : CL-E-LV-R-01 ;
2. Les résultats s'appliquent uniquement aux travaux spécifiés dans la demande. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et uniquement avec l'accord écrit de l'organisme agréé et du demandeur ;
3. Le contrôle porte sur les parties visibles et normalement accessibles de l'installation le jour du contrôle ;
4. SOCOTEC BELGIUM asbl possède, conformément aux critères de la norme NBN EN ISO/IEC 17020 (en tant qu'organisme de type A), la compétence pour effectuer les contrôles décrits dans l'annexe au certificat d'accréditation n°200-INSP. Le respect des conditions d'accréditation fait l'objet de surveillances régulières ;
5. Toutes les informations obtenues lors de nos inspections sont confidentielles.

S.A.N.E.L.E.C. SRL

ELECTRICITE GENERALE
RUE WARRIMONT , 174D

B-4654 CHARNEUX-HERVE

GSM : 0475/43.18.93

TEL/FAX : 087/66.17.68

RCV : 71657

TVA : BE 465.324.539

N° DE REGISTRE : 465.324.539.09.26.01

BNP FORTIS:GEBABEBB: BE18 0017 4009 9265

BELFIUS: GKCCBEBB: BE33 0682 2571 1246

ATTESTATION

Rue Toussaint

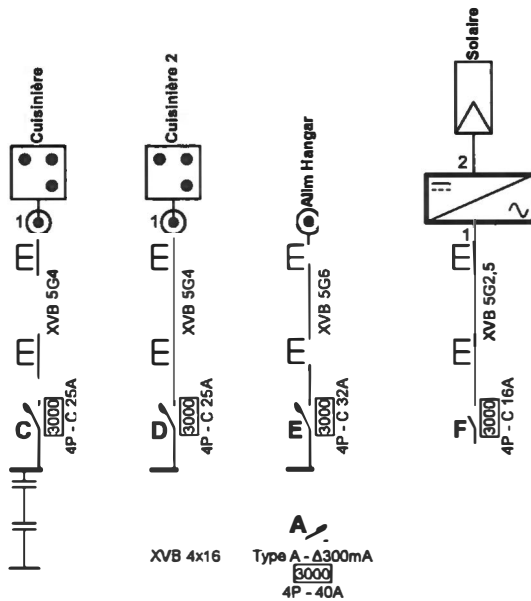
FEXHE-SLINS

Je soussigné atteste que l'installation électrique a été réalisée avant le 1 juin 2020

17.

Ref: 242 / 260107 / 003
Indice A

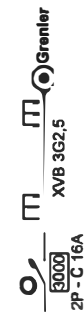
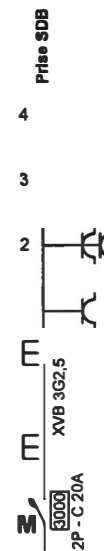
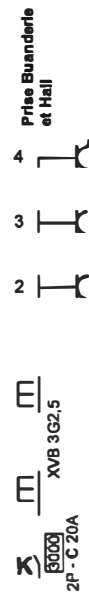
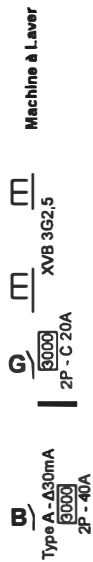
1 folio.




N°GRD 19371370 IV 21 A
Rig 3,34 MOhms
Re 3pts 8,7 Ohms

Organisme agréé
Socotec Belgium asbl - Liège
Chaussée de Tongres 257/B12
4000 Rocourt
Tél.: 04 234 17 00
e-mail: inspection.belgium@socotec.com
BE 0406.671.312

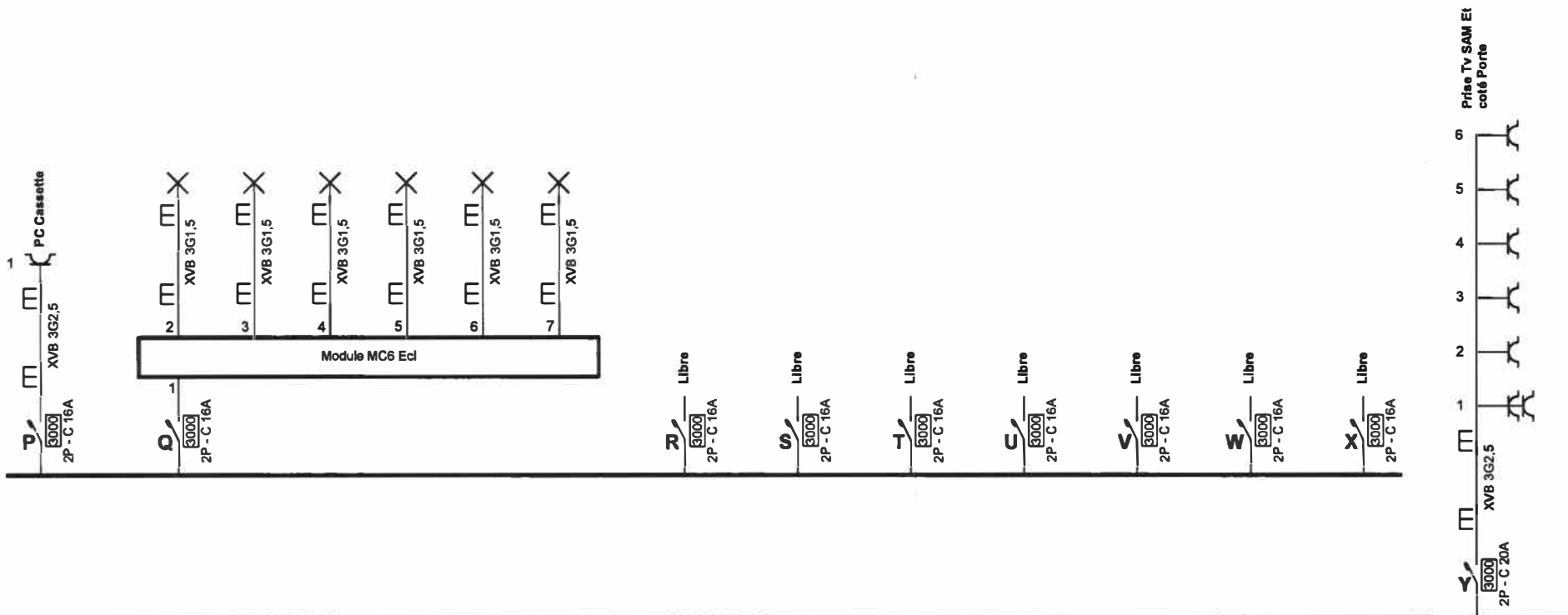
Adresse de l'installation électrique




REALE Salvatore
SOCOTEC

Installateur
Sanelec srl
Rue Walramont 174
4654 Chameux
GSM: +32 475 43 18 93
e-mail: info@sanelec-sprl.be
BE 0465 324 539

p. 1/9
Schéma unifilaire
3 x 400V + N ~ 50Hz
Ref 242/260107/002
Indice A



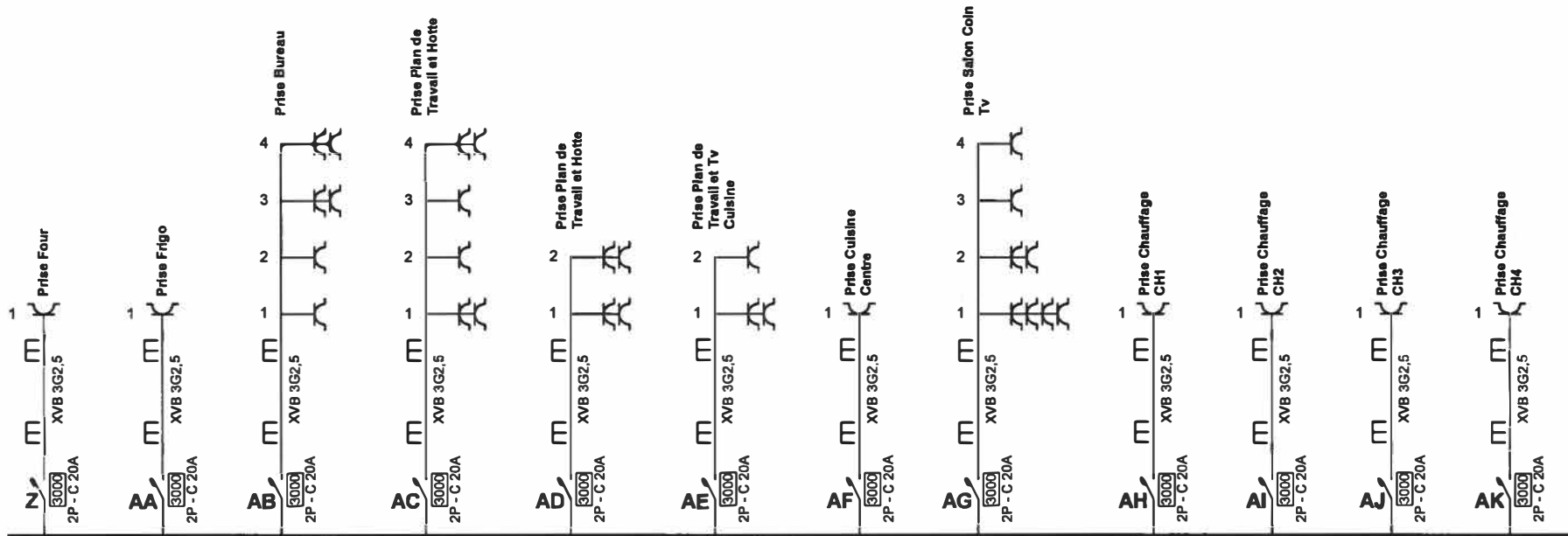

REALE Salvatore
SOCOTEC

Organisme agréé
 Socotec Belgium asbl - Liège
 Chaussée de Tongres 257/B12
 4000 Rocourt
 Tél.: 04 234 17 00
 e-mail: inspection.belgium@socotec.com
 BE 0406.671.312

Adresse de l'installation électrique

Installateur
 Sanelec srl
 Rue Warrimont 174 d
 4654 Chameux
 GSM: +32 475 41 18 93
 e-mail: info@sanelec-sprl.be
 BE 0465.324.539

p. 2/9
Schéma unifilaire
 3 x 400V + N ~ 50Hz
 Ref 242/260107/002
 Indice A



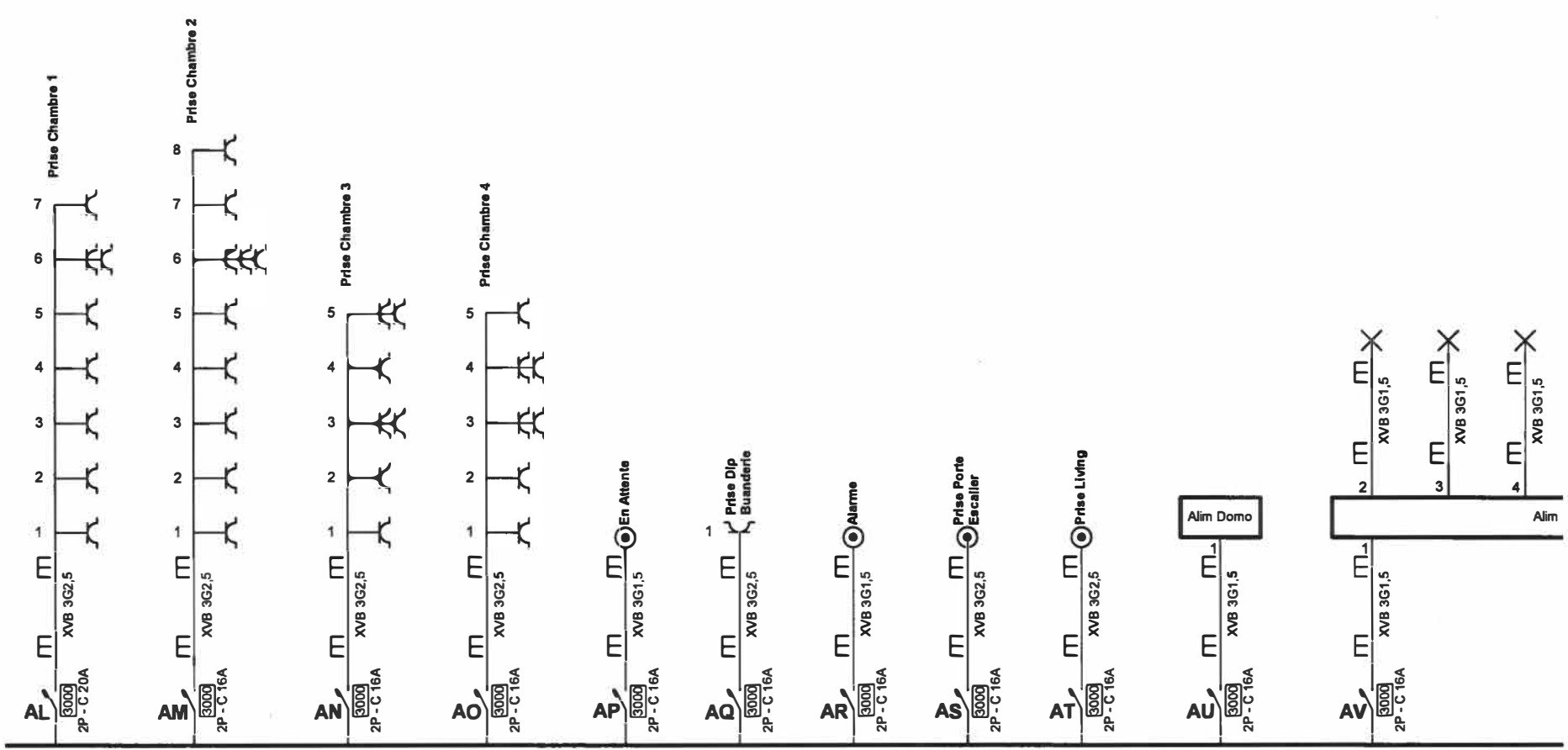

REALTE Salvatore
SOCOTEC

Organisme agréé
 Socotec Belgium asbl - Liège
 Chaussée de Tongres 257/B12
 4000 Rocourt
 Tél.: 04 234 17 00
 e-mail: inspection.belgium@socotec.com
 BE 0406.671.312

Adresse de l'installation électrique

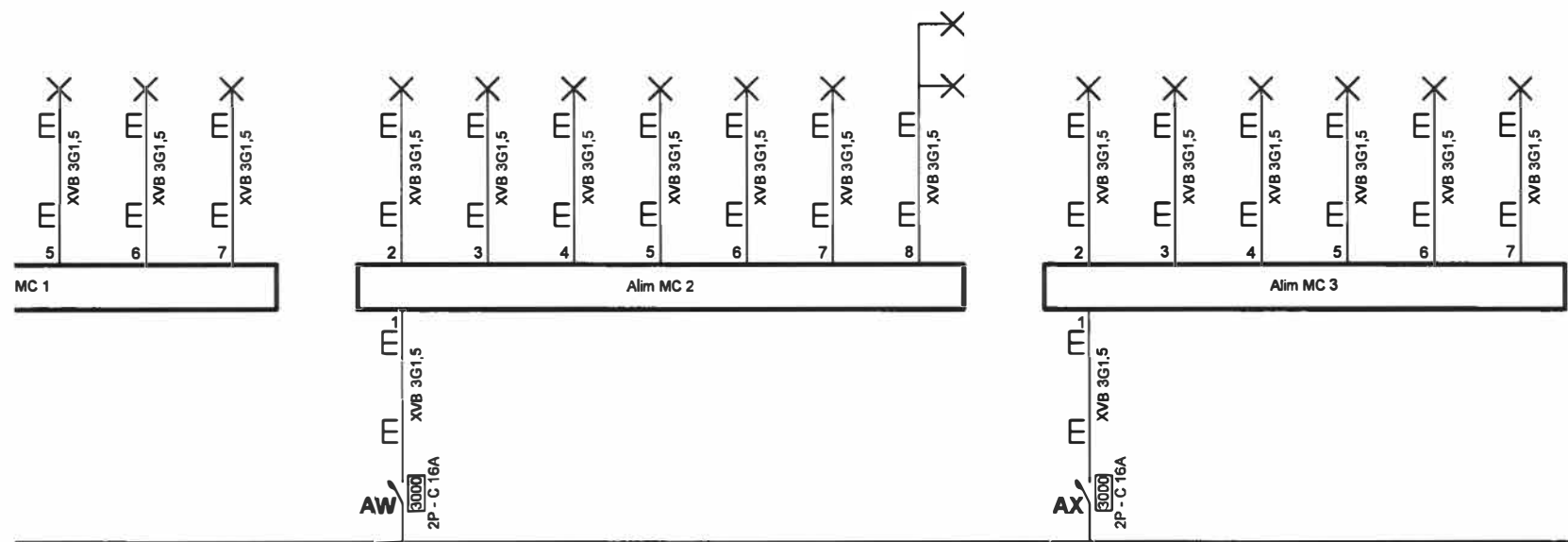
Installateur
 Sanelec srl
 Rue Warrimon 174 d
 4654 Chameux
 GSM: +32 475 43 18 93
 e-mail: info@sanelec-sprl.be
 BE 0465.324.439

p. 3/9
Schéma unifilaire
 3 x 400V + N ~ 50Hz
 Ref 242/260107/002
 Indice A




REALE Salvatori
SOCOTEC
Reale

<p>Organisme agréé Socotec Belgium asbl - Liège Chaussée de Tongres 257/B12 4000 Rocourt Tél.: 04 234 17 00 e-mail: inspection.belgium@socotec.com BE 0406.671.312</p>	<p>Adresse de l'installation électrique</p>	<p>Installateur Sanelec srl Rue Warrimont 174 d 4654 Chameux GSM: +32 475 43 18 93 e-mail: info@sanelec-sprl.be BE 0465.324.539</p>	<p>p. 4/9 Schéma unifilaire 3 x 400V + N ~ 50Hz Ref 242/260107/002 Indice A</p>
---	--	--	---

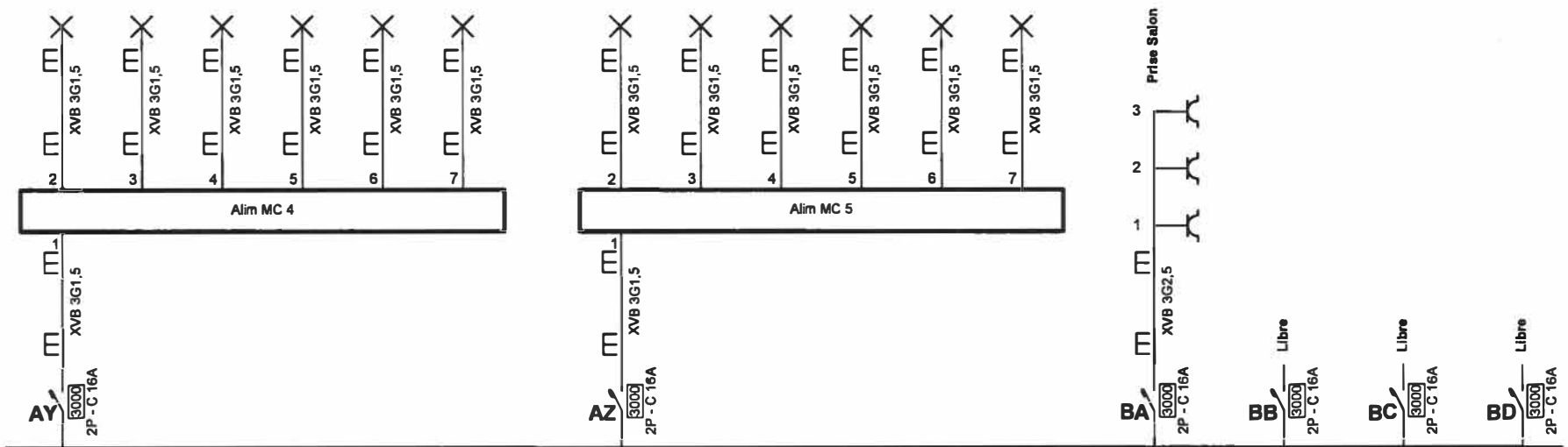


Organisme agréé
 Socotec Belgium asbl - Liège
 Chaussée de Tongres 257/B12
 4000 Rocourt
 Tél.: 04 234 17 00
 e-mail: inspection.belgium@socotec.com
 BE 0406.671.312

Adresse de l'installation électrique

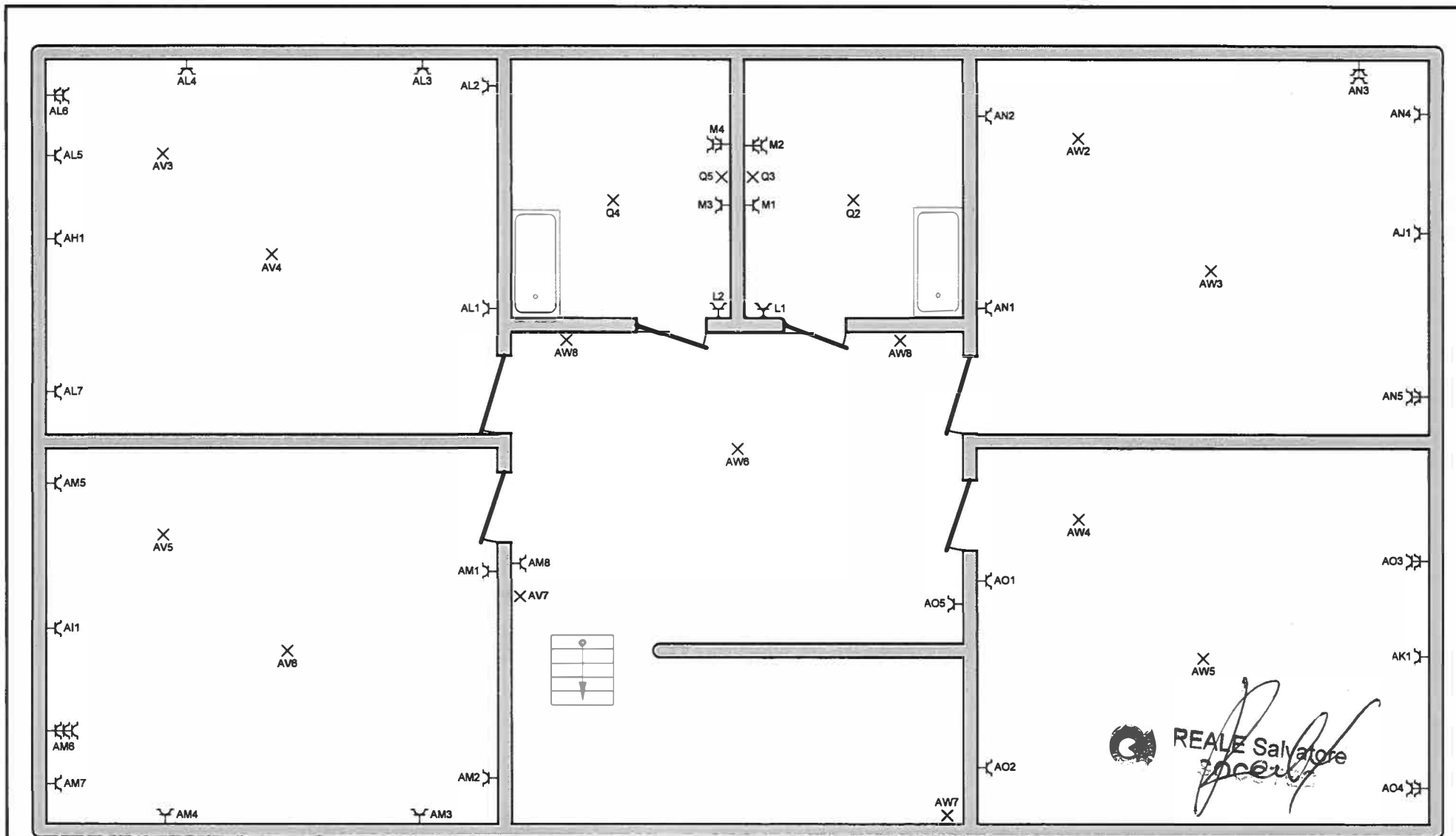
Installateur
 Sanelec srl
 Rue Warriment 174 d
 4654 Chameux
 GSM: +32 475 43 18 93
 e-mail: info@sanelec-sprl.be
 BE 0465.324.539

p. 5/9
Schéma unifilaire
 3 x 400V + N ~ 50Hz
 Ref 242/260107/002
 Indice A




REALE Salvatore
SOCOTEC
Real

Organisme agréé Socotec Belgium asbl - Liège Chaussée de Tongres 257/B12 4000 Rocourt Tél.: 04 234 17 00 e-mail: inspection.belgium@socotec.com BE 0406.671.312	Adresse de l'installation électrique 	Installateur Sanelec srl Rue Warrimont 174 d 4654 Charneux GSM: +32 475 43 18 93 e-mail: info@sanelec-sprl.be BE 0465.321.539	p. 6/9 Schéma unifilaire 3 x 400V + N ~ 50Hz Ref 242/260107/002 Indice A
--	---	--	--



Organisme agréé
 Socotec Belgium asbl - Liège
 Chaussée de Tongres 257/B12
 4000 Rocourt
 Tél.: 04 234 17 00
 e-mail: inspection.belgium@socotec.com
 BE 0406.671.312

Adresse de l'installation électrique

Installateur
 Sanelec srl
 Rue Warming 174 D
 4634 Charneux
 GSM: +32 475 43 18 93
 e-mail: info@sanelec-sprl.be
 BE 0465.324.519

p. 8/9
Plan de position
 3 x 400V + N ~ 50Hz
 Ref 242/280107/002
 Indice A

X
AV2



REALE Salvatore
SOCOTEC

Organisme agréé

Socotec Belgium asbl - Liège
Chaussée de Tongres 257/B12
4000 Rocourt
Tél.: 04 234 17 00
e-mail: inspection.belgium@socotec.com
BE 0406.671.312

Adresse de l'installation électrique

Installateur

Sanelec srl
Rue Warrimont 174 d
4654 Chameux
GSM: +32 475 43 18 93
e-mail: info@sanelec-sprl.be
BE 0465.324.539

p. 9/9

Plan de position

3 x 400V + N ~ 50Hz

Ref 242/260107/002
Indice A